

Image not found or type unknown



## jouissance véhicule

Par **Passion83**, le **08/03/2019** à **12:13**

Bonjour, ma question se porte sur une facture d'un véhicule dont la jouissance est à mon ex mari, en effet lors de l'onc il a cette jouissance, il a réparé le camping-car pour une facture de 10000 euros il a vendu 14000 euros, est-ce que la facture doit être divisé en 2? sachant bien que je n'ai pas ce véhicule et n'en profite pas.